

Ad. E.



**Me Bernard A. Roy, c.r., Ad. E.**  
Norton Rose OR s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
Montréal

*Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.*

Me Bernard A. Roy est avocat-conseil au sein du groupe Litige du cabinet et exerce dans les domaines du droit civil, commercial et administratif. Il agit aussi comme arbitre et conseil en matière d'arbitrage international et en matière d'antidopage devant les tribunaux nationaux d'arbitrage dont notamment le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

## **CONTRIBUTION**

Me Roy a été Premier secrétaire du Premier ministre du Canada (1984-1988). En 1990, il a été nommé négociateur du gouvernement fédéral dans le dossier de la crise d'Oka. Parallèlement, jusqu'en 1993, il a représenté les intérêts du gouvernement lors des négociations avec le Conseil de bande de Kanesatake au sujet du transfert d'actifs immobiliers et pour convenir d'un processus devant conduire à la négociation des revendications territoriales. Il a agi comme procureur-chef auprès de nombreuses commissions d'enquête dont la Commission Poitras et la Commission Gomery. Il a été membre du conseil du Barreau de Montréal et du Conseil général du Barreau du Québec de 1974 à 1976.

## **RAYONNEMENT**

Il a été président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et président du conseil d'administration de la Société du Vieux-Port de Montréal. Il a été administrateur de plusieurs sociétés commerciales dont : Metro, Imasco, Domtar, Noranda, Trizec, Intrawest et CN. Il est présentement administrateur de World Point Terminals. Il fait partie du Bureau des gouverneurs de plusieurs sociétés sans but lucratif comme la Corporation de l'Hôpital Royal Victoria, l'École nationale de théâtre du Canada dont il en a été le président de 1991 à 2000 et le Centre Le Portage. Il est administrateur de l'OSM. Il a été nommé *Best Lawyers in Canada* (2011) en litiges.

